



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2017**

### **Compte-Rendu succinct**

**Etaient présents** : Mmes et MM. DARTEYRE, LEVET, PRIVAT, BEAUJON, DRIESSENS, MALFREY, PILLAYRE, JAMET, CLEMENT, SOLVIGNON, DAVID, VERGER, FERRI, DE FARIA, VIGERIE, NUGEYRE.

**Procuration** : Mme KERGUELIN à Mme DRIESSENS, M. VIOLETTE à M. SOLVIGNON, M. LAMBERT à M. VIGERIE.

**Absents** : Mme THOR

**Secrétaire** : Mme VERGER

Le compte rendu de la séance du 19 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

#### **1. BUDGET – Autorisation donnée au maire d'engager des dépenses d'investissement**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget.

#### **2. BUDGET – Fixation de la hausse des tarifs communaux pour 2017**

Le conseil municipal fixe à 0,6% la possibilité de hausse des tarifs communaux pour 2017. Unanimité.

#### **3. BUDGET – Révision de la tarification de l'accueil de loisirs périscolaire**

A l'unanimité, le conseil municipal adopte la nouvelle grille des tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire.

#### **4. PERSONNEL – Création d'emplois saisonniers**

Le conseil municipal décide la création d'emplois saisonniers pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre pour le centre de loisirs. Unanimité.

#### **5. DOMAINE – Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public**

A l'unanimité, le conseil municipal prononce la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public rue de la Garenne.

#### **6. OP. EXCEPTIONNELLES – Attribution d'une subvention exceptionnelle à la commune d'Olloix**

A l'unanimité, le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 300 € à la commune d'Olloix.

#### **7. OP. EXCEPTIONNELLES – Attribution d'une subvention Raid 4L Trophy**

Le conseil municipal alloue une subvention de 300 € à l'équipage châteaugayres participant au Raid 4L Trophy. Unanimité.

#### **8. INTERCOMMUNALITE – Rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur la communauté d'agglomération**

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération.

A 20h55, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le 16 février 2017  
Le Maire,

René DARTEYRE